

Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien aux Enfants des Squats
Assemblée Générale du 25 juin 2025

# **TABLE DES MATIÈRES**

RAPPORT MORAL	3
C.L.A.S.S.E.S. EN QUELQUES LIGNES	4
Une association de 45 membres, animée par	4
Nos missions	
LE CONTEXTE DE NOTRE ACTION	6
Des personnes aux parcours divers	6
Un droit à l'hébergement de moins en moins effectif	6
LE LONG CHEMIN VERS L'ÉCOLE	8
Tisser des relations de confiance	8
Des propositions ajustées à chacun.e	9
Alors l'école arrive "naturellement"	11
Accompagner le parcours scolaire	11
Relayer les questions des familles auprès de l'Éducation nationale	12
Une année scolaire en quelques chiffres	
Aller vers des activités ouvertes à tou.tes	14
AVEC LES JEUNES PAS À PAS VERS L'AVENIR	15
"La vie de nos rêves"	16
Le travail d'orientation	17
AGIR AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES	17
Les intervenant.es	17
Une méthode et des outils qui s'affinent	17
Des pratiques à partager, mais comment ?	18
Des interventions	19
VIE DE L'ASSOCIATION	21
Une démarche de restructuration de l'association	21
Et des perspectives pour l'année à venir	21
ANNEYE · DADDODT FINIANCIED	22

# RAPPORT MORAL

Nous avons vu cette année se poursuivre le durcissement des lois et la complexification des démarches, empêchant les plus fragiles d'accéder à leurs droits fondamentaux, en commençant par le droit à l'hébergement.

Les expulsions successives des lieux de vie forcent les familles que nous accompagnons à vivre dans des conditions dégradées, et compromettent les démarches d'insertion sociale engagées, école, santé, travail,...

Notre présence auprès des familles en grande précarité, notre soutien actif pour le respect de leurs droits, sont d'autant plus nécessaires.

Nous ne cédons pas à la résignation ! Notre force, c'est de travailler ensemble :

Avec les personnes concernées d'abord : accompagner les jeunes et leurs parents, pour qu'ils acquièrent les outils nécessaires pour prendre la parole, échanger, se former, prendre leur place de citoyen.nes.

Avec les partenaires locaux : défendre et assurer ensemble un suivi global des personnes afin de répondre au mieux à la situation et aux besoins de chaque personne accompagnée.

Avec les partenaires nationaux : participer aux actions de veille, d'alerte, en particulier au sein du Réseau National de Médiation Scolaire, et du CNDH Romeurope.

Trop d'enfants subissent encore des conditions de vie indignes, mais, point positif, l'accès à l'école sur la Métropole lyonnaise continue de s'améliorer, tant côté mairies que côté Éducation nationale. Notre équipe de terrain a ainsi pu travailler davantage sur le suivi des parcours scolaires, au-delà de l'inscription.

Nouveauté cette année : l'accompagnement spécifique des jeunes d'âge collège-lycée, grâce à la création en septembre d'un poste dédié à ce public. Ces jeunes sont présents à notre Assemblée Générale pour donner un apercu réjouissant de leur travail de cette année.

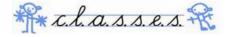
Autre chantier de l'année, la réorganisation de notre gouvernance. Nous expérimenterons à partir de septembre un nouveau mode de travail collectif. Rendez-vous dans un an pour suivre cette aventure! Le travail en équipe est déjà facilité par notre installation depuis mars dans les locaux partagés de la Maison de l'Hospitalité cours Lafayette.

Si le projet de l'association vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre, pour un temps auprès des enfants, l'accompagnement d'un jeune, un coup de main sur l'organisation, sur un temps de sensibilisation,..., il y en a pour tous les goûts!

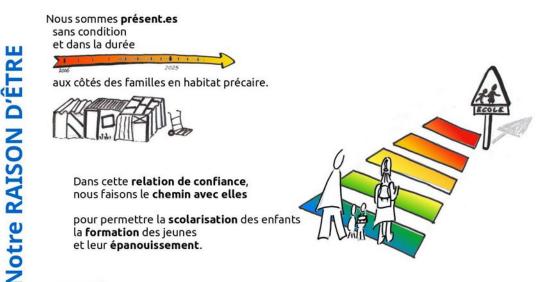
Un grand merci à toute l'équipe, salariée et bénévole, pour votre engagement auprès des familles, et votre souci d'un travail mené avec intelligence, persévérance et bienveillance!

Et vous toutes et tous qui soutenez l'association, adhérents et sympathisants, partenaires de terrain ou partenaires financiers, nous vous remercions pour votre confiance.

Blandine Billaux Juin 2025



# C.L.A.S.S.E.S. EN QUELQUES LIGNES



**Ensemble, nous agissons** avec les familles et les partenaires sur les terrains de vie et dans les institutions et organisations éducatives, sociales, culturelles...

pour faire changer les regards et les pratiques,

et pour faire **respect**er les **droits** et la **place** de chacun.e.

# Une association de 45 membres, animée par

#### un Conseil d'Administration

Blandine BILLAUX, présidente, Henri BRANCIARD, vice-président, Martine CHAPITEAU, secrétaire et bénévole aux Restos du Cœur, Christine JODER, trésorière, Berthe THOMAS-ROUVIERE membre de la L.D.H. et de la Coordination Urgence Migrants, Dominique MARTIN et Chantal CHASTAN membres du Comité Feyssine, Jeanne HOMINAL, Marie-Laure LAGARDE, Alexis OKITO, Amélie REZGUI, enseignante, Anne ROUMY, enseignante lycéens allophones,.

### et une équipe de bénévoles et de salarié.es

4 médiateurs.trices scolaires : Sarah ECKERT, Lidia TERSANSCHI, Sebastiàn POUSTHOMIS en 2024 puis Maëlys GARCIA en 2025, Clotilde FOURNIAL (elle accompagne en particulier les jeunes d'âge collège et lycée vers la scolarisation/formation). Elles travaillent en lien avec 15 bénévoles et notre stagiaire, Oumou DIABY. pour accompagner les familles vers et dans l'école, et proposer des actions et projets menés avec les familles.

Jacques MIQUEY, chargé de mission formation. Il développe et anime des temps d'échanges et de formation, où se croisent familles, partenaires, médiateurs.trices bénévoles et salarié.es. Ces interventions ont été réalisées cette année avec Nadire MILE, Camelia OITA, Dhurata SERICA, Lazar LAURATU, Helena FECHETE, Rezarta BAJRAMI, Marie STEFAN qui ont contribué à la préparation et à l'animation des temps de croisements parents/professionnel.les, aux formations croisées.

Delphine PONS assure les taches de gestion administrative et financière.

### Nos missions

### 1. Présence régulière et relations de confiance

Construire une **présence régulière** sur les lieux de vie précaires de la métropole lyonnaise pour tisser des **relations** de **confiance** dans la **durée** (*Réaliser des « maraudes », mettre en place des activités collectives, des projets sur place ou dans des lieux socioculturels proches*)

#### 2. Médiation scolaire

1 **Rendre effectif** le **droit** des enfants et des jeunes à la **scolarisation** et à la **formation** : *Informer, accompagner, faire respecter le droit*.

et favoriser leur **accès aux droits** plus globalement : *Orienter* et assurer la mise en lien avec les partenaires.

Cette année : 481 enfants en lien avec C.L.A.S.S.E.S.dont 224 scolarisés et suivis régulièrement

Pour cela **interpeller** si besoin les **pouvoirs publics** et la **société civile** pour soutenir et protéger les enfants, les jeunes et leurs familles vivant en habitat précaire.

- 2 Accompagner dans la durée la relation aux établissements scolaires ou de formation pour favoriser un accueil de qualité, l'épanouissement des enfants, des jeunes et de leurs parents.
- 3 Faire du lien avec les **structures socio-éducatives** pour **soutenir l'inclusion** des enfants, des jeunes et des familles vivant en habitat précaire dans les activités périscolaires, extrascolaires, sportives et culturelles.

### 3. Agir ensemble

Faire bouger les lignes et contribuer à un changement de regard et de pratiques des professionnel.le.s, des institutions et de la société civile

**Permettre** la **participation effective** des personnes concernées lors de temps d'échange, de travail et de formation concernant la scolarisation des enfants, l'habitat précaire...

Avec les familles, **produire** des éléments de **connaissance** (sur les trajectoires, les besoins, les contributions... des familles vivant en habitat précaire) et des **traces** de projets communs **valorisantes** (écrits, audios, vidéos...) qui puissent contribuer à ces temps de rencontre.

### Ils nous soutiennent financièrement en 2024-2025



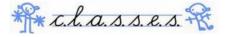
La DIHAL<sup>1</sup> et la DDETS<sup>2</sup> soutiennent les postes de médiateurs.trices scolaires.

La Métropole de Lyon, l'ONG Action Éducation, la Fondation pour le Logement soutiennent nos actions de formations croisées.

La Fondation de France soutient les projets avec les jeunes ainsi que la restructuration

de l'association. De nombreux donateurs soutiennent aussi notre action. Merci à chacun.e.

<sup>2</sup> Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités



<sup>1 &</sup>lt;u>Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement</u>

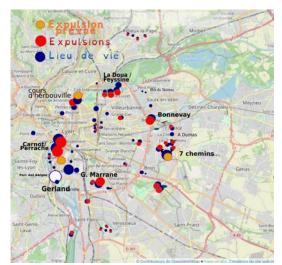
# LE CONTEXTE DE NOTRE ACTION

# Des personnes aux parcours divers

Les familles accompagnées cette année représentent plus de 29 nationalités différentes. Elles nous sont orientées par les partenaires de terrain, les intervenants sociaux, des familles que nous connaissons déjà, de simples citoyens, ou nous les rencontrons lors de nos déplacements sur le terrain. Elles ont comme point commun de vivre, ou d'avoir vécu, dans la grande précarité. Mais leurs situations, leurs histoires, sont extrêmement variées, et l'accompagnement dont elles ont besoin pour la scolarisation de leurs enfants varie d'un simple conseil téléphonique à un accompagnement sur des mois voire des années. Parmi elles, pour nous il est essentiel d'accompagner les familles les plus éloignées de l'école, même si cela ne débouche pas rapidement sur une inscription à l'école. Cela implique de s'adapter en permanence aux situations rencontrées.

# Un droit à l'hébergement<sup>3</sup> de moins en moins effectif

Des véhicules garés sur le bord d'une route ou sur un parking, une entrée d'immeuble, un appartement vide squatté pour un temps, un hébergement chez un tiers, une cabane construite dans un bosquet, un matelas dans un square,... regarder le territoire depuis les familles c'est une façon de mettre en relief les effets des expulsions dans ces interstices de la ville où nous les rencontrons.



### vu sous l'angle des lieux de vie⁴ ...

Ces nombreux points sont le signe d'une année marquée par des expulsions de lieux de vie à répétition<sup>5</sup>, sans diagnostic préalable ni proposition de mise à l'abri : on voit moins de gros bidonvilles stables avec une vie sociale organisée, les personnes se réinstallent sur des lieux plus petits, dans des conditions d'insalubrité et d'insécurité aggravées sans perspective de stabilité.

À noter cette année que nombre de lieux se sont vidés sans intervention finale de la police, parce que les familles sont parties avant la date prévue d'expulsion : pression policière forte, inquiétudes réalistes de contrôle de titres de séjour, peur du traumatisme pour les enfants de vivre une expulsion, soutien citoyen pour éviter la mise à la rue,...

<sup>3</sup> Code de l'action sociale et des familles : Article L345-2-2 Modifié par LOI n°2018-1021 du 23 novembre 2018 - art. 125 (V) : Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence.

<sup>4</sup> Sur cette carte, ne figurent que des lieux où nous, C.L.A.S.S.E.S. avons rencontré des familles : une partie seulement des familles en grande précarité...

<sup>5</sup> Entre novembre 2024 et avril 2025 sur la Métropole lyonnaise : Au moins 10 lieux de vie expulsés : squats, tentes, caravanes, cabanes, répartis sur 6 communes. Soit : 260 personnes dont au moins 100 mineurs. La plupart vivaient là depuis moins de 6 mois. 25 personnes ont eu des propositions d'hébergement 60 personnes ont été mises à l'abri par une mobilisation citoyenne, les autres sont restées à la rue (source Observatoire des expulsions CNDH Romeurope)

### ou du parcours de familles sur quelques mois

#### Une famille avec trois enfants venue en France demander l'asile

Le père et l'adolescente ont d'importants problèmes de santé. Ils vivent isolés dans un abri précaire au centre de Lyon. La préfecture du Rhône accepte la demande d'asile de la mère et des enfants, mais rejette celle du père malgré,... ou à cause du problème de santé mentionné dans le certificat médical qui accompagne sa demande. En attendant la décision de l'OFPRA<sup>6</sup>, mère et enfants sont envoyés en CADA<sup>7</sup> à 200 km de Lyon. Le père reste dans son abri précaire, en grande vulnérabilité, incapable de répondre aux agressions, d'assumer seul son traitement et tous les actes du quotidien (alimentation, hygiène, etc...). Au bout de trois mois, retour à Lyon de la mère et des enfants : la demande d'asile a été refusée et le délai de recours est dépassé. La famille est de nouveau réunie ... dans un abri de fortune!

Mais entre temps? Trois mois d'inquiétude et d'angoisse, des allers-retours onéreux et épuisants de la mère et des enfants pour s'occuper du père, un suivi en pointillé par le CADA, l'interruption pendant 3 mois de la scolarité du plus jeune et du suivi médical de l'adolescente et aujourd'hui une maman très découragée et des enfants perturbés!

#### Une quinzaine de personnes en errance



Après près de 5 mois de relative stabilité, plus d'une douzaine de déplacements en quelques mois. Des parkings, un bord de route très passante, le jardin d'une maison à l'abandon, des lieux parfois très éloignés de zones habitées et donc de l'école.

Et toujours cette question : pour combien de temps ? Sans perspective de durée sur un même lieu, comment envisager de se projeter à l'école ?



# Des mobilisations collectives qui pallient l'action publique

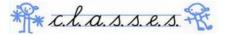
Novembre 2024 place Carnot une jeune collégienne : "On va être obligées de partir à cause de Noël"

Les familles dormant sous tente Place Carnot sont priées<sup>8</sup> d'aller dormir ailleurs pour faire place au marché de Noël. En l'absence de propositions d'hébergement, une mobilisation citoyenne réussit à mettre ces 60 personnes à l'abri dans une école désaffectée. Les membres du collectif Jamais Sans Toit et des citoyens bénévoles vont obtenir le maintien des familles sur l'école pendant 7 mois. Ils et elles vont assurer pendant tout ce temps l'accompagnement du site et de ses habitants. Cette relative stabilité permet à tous les enfants de poursuivre leur scolarité, aux ados de participer aux projets jeunes avec C.L.A.S.S.E.S. et même de rejoindre le futur conseil municipal des jeunes!



Un exemple de mobilisation collective qui vient pallier les défaillances de l'état. Mais aussi un exemple de travail avec les personnes concernées, associées aux démarches pour le respect de leurs droits, courriers, rencontres avec la mairie,...

<sup>8</sup> des passages réguliers de la police le leur rappellent et un jour leurs habits qui sèchent sur les barrières du parc sont enfermés derrière des grilles de chantier



<sup>6</sup> Office français de protection des réfugiés et apatrides

<sup>7</sup> Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

#### Et des scolarités mises à mal

Dans ce contexte pour un certain nombre de familles la scolarisation a été freinée voire empêchée tout au long de l'année. Des inscriptions sont parfois lancées et les enseignant.es ne voient pas arriver les enfants le jour du démarrage: le lieu de vie a été évacué entre temps. La fois suivante bien sûr familles et écoles nous rappellent à la réalité: "on est là pour combien de temps?". Nous consacrons alors beaucoup d'énergie à maintenir le lien avec les familles et les équipes pédagogiques là où nous (familles, enseignant.es, partenaires, C.L.A.S.S.E.S.) aurions rêvé de développer des projets qui donnent une place aux familles dans l'école.



# LE LONG CHEMIN VERS L'ÉCOLE

Les textes de 2020<sup>9</sup> rendent accessible l'inscription à l'école pour les familles que nous accompagnons. Ils leur permettent de justifier de leur lieu de vie simplement avec une attestation sur l'honneur. Ils sont maintenant généralement appliqués sur la métropole lyonnaise. Dans les mairies où les parents se heurtent encore à des difficultés pour inscrire leurs enfants à l'école, un rappel des textes par les médiatrices a suffi cette année à lever les obstacles.

Des familles accompagnées depuis des années par C.L.A.S.S.E.S. sont maintenant **autonomes** dans leurs démarches d'inscription ou nous sollicitent pour nous demander simplement une information, remplir un dossier ou prévenir la mairie de leur arrivée, afin d'être sûres d'être reçues. Elles se rendent seules faire l'inscription en mairie, voire accompagnent des membres de leur entourage ayant moins d'expérience pour faire les démarches.

Dans le secondaire, nous avions déjà noté l'année dernière une diminution des temps d'affectation pour les collégien.ne.s. Ce net progrès s'est accompagné d'autres évolutions : lors du test de positionnement, les élèves se voient maintenant recevoir un document attestant de leur passage du test, sur lequel sont indiquées les coordonnées des services d'affectation. En cas d'attente d'une place au collège cela facilite la communication entre les familles et des institutions qui réclament des justificatifs pour un accès aux droits.

Ces évolutions positives nous laissent plus d'espace pour prendre soin de l'essentiel : accompagner une scolarité dans laquelle les enfants puissent s'épanouir.

# Tisser des relations de confiance

Les relations de confiance avec les enfants et les familles se tissent dans la durée, par une présence régulière sur les lieux de vie.

La régularité facilite le fait que les parents puissent nous interpeller quand ils sentent leur enfant en difficulté, qu'ils sont inquiets, ou que des événements peuvent bousculer la scolarité. Cela nous permet d'avoir une attention aux difficultés inévitables rencontrées par les familles, qui mettent à mal leur investissement vers l'école. Nous écoutons leurs besoins prioritaires et si nécessaire faisons le lien avec les partenaires pour y répondre, nous les accompagnons physiquement pour les aider à identifier les bon.nes interlocuteur.rices.

### Des partenaires en relais

Nous travaillons étroitement avec les Maisons de la Métropole, la maraude mixte de la métropole et celle du CCAS pour faire en sorte que les familles accèdent à un accompagnement global. Nous orientons vers l'ALPIL pour les questions juridiques autour du droit à l'hébergement et au logement, vers Médecins du Monde et la PASS Saint Luc Saint Jo pour l'accompagnement médical, vers la Croix Rouge pour les demandes d'installations sanitaires et de produits d'hygiène et vers leur service socio-juridique sur les questions autour de la demande d'asile, vers ALYNEA pour la recherche d'emploi.

<sup>9</sup> Décret n°2020- 811 du 29 juin 2020

Pour permettre cette régularité, nous avons maintenu tout au *Pour répondre aux* long de l'année cinq temps hebdomadaires d'ateliers 10 que nous avons ajustés, fait évoluer en fonction des besoins et des différents changements de lieux de vie. Ce sont donc une quinzaine de lieux de vie collectifs dans lesquels nous avons pu faire des jeux de société, travailler l'écriture du prénom, des gestes de base de l'école (crayon, ciseaux...), réaliser des productions créatives...

besoins d'aide alimentaire ou vestimentaire aide quotidienne nous orientons notamment vers les Restos du cœur ou le foyer ND des Sans Abris, et vers les accueils de jour du Phare et de LAHSO...

# Des propositions ajustées à chacun.e

### Se préparer à l'école

Les propositions qui précèdent un (re)démarrage à l'école peuvent prendre la forme d'ateliers de « pré-scolarisation » pour aider les enfants à endosser leur rôle de futurs élèves. Nous avons, par exemple, joué au maître et à la maîtresse au

moment de la rentrée scolaire sur un bidonville où les enfants étaient très éloignés du chemin de l'école : un grand tableau noir des rituels de météo, date... et voilà une salle de classe où les enfants jouent les enseignant.es à tour de rôle.

Cela donnait l'occasion de valoriser les acquis de ceux et celles qui avaient déjà été scolarisé.es et étaient en situation de montrer l'exemple. Certains parents ont pu se prendre au jeu et constater fièrement les acquis de leurs enfants ou venir les soutenir dans leur rôle d'élève ou d'enseignant.e. Cela a permis de travailler les codes de l'école en les mettant en scène, de rassurer les parents sur le fait que leurs enfants pouvaient être élèves à l'école ; de belles occasions aussi bien sûr de nourrir l'envie d'apprendre et d'oser se risquer à l'école.



### Soutenir une scolarité en cours

Lorsque nous sentions que le lien avec l'école était fragile nous avons proposé des temps hebdomadaires de soutien scolaire grâce à la présence bénévole d'enseignantes. Cela a permis de valoriser à la maison ce qui est fait pendant le temps scolaire et de donner un coup de pouce à des enfants qui avaient pendant longtemps été déscolarisé.es.

### Se mettre en route avec des projets

Dans une famille où la question du retour à l'école était très conflictuelle avec certains enfants, nous avons proposé un atelier à l'hôtel où elle vit : un moment agréable pendant lequel on pouvait aborder le sujet de l'école, ouvrir ensemble les cahiers les jours où iels y avaient été, faire des maths, des jeux de société ou lire à la demande des enfants. Si les enfants ne sont pas retournés régulièrement à l'école cette année, ces temps ont été l'occasion d'expériences positives autour d'activités scolaires et permettront à la rentrée de reprendre le chemin du collège.

En prolongement, nous nous sommes lancé.es avec les enfants dans la réalisation d'un grand jeu en bois, une façon de faire des maths autrement, de parler métiers aussi ! Un premier essai de réalisation de pantographe à l'automne, puis test d'un billard japonais apporté à l'hôtel, relevé des dimensions et réalisation au Bricosocialclub avec de vrais outils, des machines impressionnantes de découpe... et retour à l'hôtel pour des finitions et l'utilisation de notre jeu.



<sup>10</sup> une proposition rituelle (horaire et lieu régulier) qui s'adapte aux personnes présentes (cf les § suivants)



### Les médiathèques : des lieux bienveillants d'accueil

Nous avons maintenu tout au long de l'année des sorties à la bibliothèque particulièrement pour les enfants ayant vécu des expulsions répétées, qui ont empêché une réelle scolarisation au cours de l'année. Ces sorties à la médiathèque nous ont permis de maintenir le lien malgré la rupture avec l'école.

Aller à la bibliothèque, c'est sortir du milieu familial, rentrer dans un lieu culturel, une institution avec ses règles. Nous profitions de ces moments pour travailler la séparation dans des fratries très



soudées où le quotidien n'a pas habitué à se séparer par âges. De bons moments, très attendus, réclamés, au cœur d'un lieu culturel... en attendant de pouvoir retourner à l'école. Et puis il y a le trajet qui est partie intégrante de la proposition dans l'esprit de la Pédagogie Sociale.<sup>11</sup>



### Plaisir et fierté de réalisations personnelles et collectives

Le samedi nous avons poursuivi en lien avec l'association Arts et Développement des ateliers de peinture réguliers sur des lieux de vie et la Bibliothèque de Rue d'ATD nous y a rejoints place Carnot à l'automne : une expérience étonnante en plein cœur de ville, avec des passant.es qui parfois ont pu peindre aux côtés des enfants qui vivaient alors là sous tente. Ensuite nous avons rejoint des familles isolées dans un squat du quartier de Gerland. Cette présence régulière était l'occasion, croisée avec d'autres propositions en semaine, de travailler la question des inscriptions à l'école pour des familles inquiètes.







Ces moments permettent aux enfants, aux jeunes, aux parents aussi d'expérimenter leur capacité à créer, à contribuer à des projets collectifs parfois. De beaux moments de fierté qui ont trouvé à s'exposer : à l'école Gilibert lorsque les familles s'y sont installées (Marianne peinte par une maman trônait sur la porte d'entrée!), dans les halls de l'UCLY<sup>12</sup> au mois de mars, ou pour une expo d'artistes locaux à l'ENS<sup>13</sup> de Gerland.

De la même façon nous avons repris avec les jeunes la réalisation de magazines<sup>14</sup> qui retracent l'actualité des activités que nous faisons ensemble : des réalisations dans lesquelles certain.es se sont investi.es avec plaisir. Les magazines sont ensuite offerts aux familles : reconnaissance des capacités des jeunes par les parents et partage avec les parents du chemin réalisé.

<sup>11</sup> cf "La joie du dehors - Essai de Pédagogie sociale" Guillaume Sabin Éditions Libertalia

<sup>12</sup> Université Catholique de Lyon dont les deux campus étaient voisins des familles de la place Carnot

<sup>13</sup> École Normale Supérieure - nous étions en activité avec les enfants sur l'herbe du parc de Gerland lorsque nous avons croisé un groupe d'étudiant.es venu à la rencontre avec un goûter pour les familles du lieu. Ces étudiant.es d'ENS Entraides nous ont ensuite rejoints régulièrement pour l'Atelier du Samedi.

<sup>14</sup> les magazines sont disponibles en ligne, via la page d'accueil de notre site www.notreplatz@classes-asso.org

# Alors l'école arrive "naturellement"

Du fait de cette présence régulière, la question de l'inscription à l'école arrive naturellement et peut être préparée : nous sommes identifié.es par les familles. Lorsqu'il y a de nouvelles arrivées sur un lieu de vie, les parents nous sollicitent simplement pour nous demander des informations ou un accompagnement.

Cela laisse le temps aux parents de pouvoir nous exprimer leur craintes s'ils en ont ou les freins qui pourraient faire obstacle à la scolarisation de leurs enfants 15. Nous essayons alors de trouver des solutions : visiter l'école pour se rassurer et échanger avec les équipes pédagogiques, proposer le passage de l'Antenne Scolaire Mobile...

Au besoin, nous travaillons avec les enseignant.es à faire en sorte que l'arrivée dans l'école pour ces nouveaux élèves soit adaptée, comme elle peut l'être pour l'arrivée des enfants en maternelle lors de leur première scolarisa-

tion (rythme, place des parents, documents illustrés de pictos ou photos...).

#### L'Antenne Scolaire Mobile

Les enseignant.es du camion école ont pour mission de se déplacer sur les lieux de vie une à deux fois par semaine sur une période de temps délimitée afin d'établir un premier lien de confiance entre l'école et les familles pour faire passerelle ensuite vers une scolarité ordinaire.

L'association fournit des cartables et les fournitures scolaires nécessaires que les écoles complètent, pour que les enfants puissent faire tranquillement leur rentrée d'élève. Nous participons à lever aussi les autres freins matériels lorsqu'une orientation vers le droit commun ne suffit pas : par exemple C.L.A.S.S.E.S a un partenariat avec les TCL pour que les abonnements de transport des enfants suivis par l'association soient pris en charge et nous faisons régulièrement des accompagnements vers les vestiaires d'urgence.

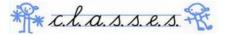
# Accompagner le parcours scolaire

Les enseignant.es, directions d'école, assistant.es social.es, infirmier.es et psychologues scolaires repèrent de mieux en mieux notre équipe de médiation et notamment Bianca, médiatrice paire. Ils et elles nous sollicitent régulièrement pour les soutenir à bien accueillir les enfants et leurs familles, pour aider à une meilleure compréhension des situations, des conditions de vie.

Parfois les équipes pédagogiques font appel à nous pour faciliter la compréhension avec les familles. Cela va au-delà de la seule question de la langue, pour aider à décoder avec les familles le fonctionnement de l'école, et du côté des enseignant.es aider à comprendre le contexte dans lequel la scolarisation cherche son chemin. Nous sommes attentif.ves à reprendre à la suite des rendez-vous les points importants abordés entre les enseignant.es et les parents.

Amin 5 ans n'a été scolarisé que 2 jours l'année dernière. Le directeur de l'école a entendu que ce sera pour lui une des premières fois où il sera séparé de sa famille. Il propose qu'il fasse une rentrée échelonnée. Amin est ainsi resté 1 h30 en classe le premier jour, puis toute la matinée les deux suivants. Mais Amin pleure encore beaucoup, reste collé à son enseignante, et surtout il refuse de se nourrir à la cantine. Après avoir échangé avec la maman, l'enseignante recontacte Bianca au bout d'une semaine pour chercher toutes ensemble des solutions. Bianca sera présente les jours suivants auprès d'Amin pendant le temps de midi. Amin se met à manger et doucement se sent plus en confiance dans ce nouveau milieu grâce à la présence de Bianca qui parle sa langue et qui peut le rassurer.

15 Cela peut être la peur d'être jugé.es, de ne pas arriver à se faire comprendre, que les enfants soient victimes de discrimination, qu'ils soient en décalage avec les attendus standards de l'école et ainsi qu'ils y soient mal accueillis, peur aussi que, pour des absences, l'école puisse être le lieu de déclenchement de procédures de "Protection de l'Enfance". Il y a aussi la crainte de ne pas pouvoir régler les coûts matériels de l'école (transport, assurance, fournitures scolaires, cantine...) et les soucis liés aux conditions de vie (vêtements pas secs, manque de chaussures, besoin d'assurer la survie qui met en porte-à-faux avec les horaires de l'école, fatigue ...). Et puis il y a les ruptures subies à la suite d'expulsions : distance entre les nouveaux lieux de vie et l'école, précarité accrue en l'absence de proposition d'hébergement.



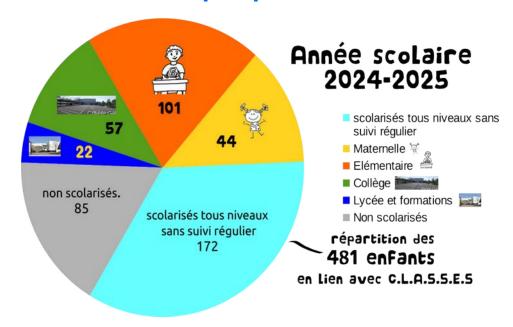
# Relayer les questions des familles auprès de l'Éducation nationale

L'instabilité des conditions de vie crée des changements de situation fréquents qui sont difficiles à appréhender pour l'Éducation nationale. Les dispositifs spécifiques (UPE2A NSA<sup>16</sup>, SEGPA<sup>17</sup>,...) étant en général vite saturés, en cas de changement de lieu de vie, les jeunes se retrouvent souvent avec des temps de trajet importants. Cela rend encore plus difficile la persévérance scolaire.

Nous travaillons avec les jeunes, leurs familles et les services pour trouver des solutions. Cela peut être de les accompagner dans un premier temps physiquement vers l'école, lorsque cela permet de mettre en place des repères dans l'espace et dans le temps ou d'échanger avec les services du CASNAV<sup>18</sup> pour relayer les questions des familles et trouver des affectations les mieux adaptées, en tentant de diminuer les délais pour éviter une cassure dans le parcours.

Le parcours scolaire d'Andréa<sup>19</sup> a été entrecoupé ces deux dernières années par de longues périodes de déscolarisation dues à l'instabilité de ses lieux de vie. Elle n'a suivi que quelques jours d'école lors de son année de CM2 pendant lesquels elle a pu encore bénéficier de l'UPE2A, puis a été inscrite en sixième ordinaire en octobre 2024. Andréa n'y est allée que quelques jours avant que le bidonville où elle vivait avec sa famille ne soit expulsé et qu'elle ait dû retourner en Roumanie. Sa famille nous a sollicitées dès leur retour et leur installation dans un squat en avril. Inquiets que le retard cumulé ne puisse lui permettre de suivre une scolarité en sixième ordinaire, et qu'une affectation dans un collège trop éloigné ne l'empêche d'y aller - sa famille ne la laissant pas faire le chemin seule - nous avons informé le CASNAV de sa situation. Elle fut reçue avec sa famille au CASNAV afin d'échanger et d'évaluer son niveau, ce qui a permis son affectation en 6 ème NSA. Elle a pu ainsi reprendre début juin le chemin du collège dans un dispositif adapté à son niveau.

# Une année scolaire en quelques chiffres



<sup>16</sup> Les UPE2A sont des dispositifs spécifiques pour les élèves allophones nouveaux arrivants. Certains sont dédiés aux élèves Non-Scolarisés Antérieurement (NSA). (source www.education.gouv.fr

<sup>17</sup> Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) accueillent des collégiens présentant des difficultés scolaires graves et persistantes (source Eduscol)

<sup>18</sup> Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV)

<sup>19</sup> dans les exemples les prénoms ont été modifiés

#### Les 396 enfants scolarisés avec le soutien de l'association C.L.A.S.S.E.S. l'ont été

#### dans 159 établissements scolaires répartis sur 33 communes

#### Parmi eux 224 ont été suivis régulièrement par l'association.

(Dans les tableaux suivants, la référence de l'année précédente figure entre parenthèses.)

	Enfants en lien Scolarisés		risés	Non scolarisés		
Maternelle	79	(123)	65	(112)	14	(11)
Elémentaire	179	(191)	168	(187)	11	(4)
Tot. Primaire	258	(314)	233	(299)	25	(15)
Collège	139	(156)	107	(134)	32	(22)
Lycée (+ pro)	68	(60)	47	(47)	21	(13)
Mission loc/Supérieur (1)	16	(6)	9	(6)	7	(0)
Etablis. Spécialisé	0	(0)	0	(0)	0	(0)
Total	481	(536)	396	(486)	85	(50)

#### **Assiduité**

#### **Pourcentage** Scolarité assidue Suivi régulier Assidus/ Suivi régulier Maternelle 29 44 (35)65,9% (47,9%) (73)Elémentaire 72 101 (50)(110)71,3% (45,5%) Tot. Primaire 101 145 69,7% (85)(183)(46,4%) Collège 37 57 64,9% (32)(67)(47.8%)Lycée (+ pro) 9 (10)14 (19)64,3% (52,6%) Tot. Primaire & secondaire 147 (127)216 (269)68,1% (47.2%) Mission loc/Supérieur (1) 37,5% 3 (1)8 (2) (50,0%) Total 150 (128) 67,0% (47,2%)

#### (1) Mission locale, diverses strucutre d'accueil/emploi pour les plus de 16 ans, Enseignement supérieur

#### Scolarisation

age lien risés
(8,9%)
(2,1%)
(4,8%)
(14,1%)
(21,7%)
(0,0%)
(9,3%)

Ces chiffres font apparaître une grande disparité entre les enfants que nous accompagnons.

Certains ont vécu des expulsions répétées et n'ont pas pu s'inscrire dans un véritable parcours scolaire : ils viennent grossir le nombre de non-scolarisés. Nous avons maintenu avec elles et eux un lien régulier par des activités périscolaires ; l'objectif est de permettre un retour à l'école lorsque la situation se stabilise.

D'autres enfants ont, eux, bénéficié d'une scolarité régulière, grâce à un lieu de vie plus stable et à une forte implication des parents. Leur prise en charge scolaire, l'accompagnement extrascolaire et l'orientation ont été travaillés beaucoup plus finement, d'où une amélioration de l'assiduité par rapport à l'année dernière.

La baisse du nombre d'accompagnements s'explique d'une part par le travail réalisé en amont pour informer les partenaires en lien avec les familles sur les procédures de scolarisation, et d'autre part par la levée de nombreuses difficultés lors des inscriptions en mairie. De plus en plus de parents peuvent donc faire leurs démarches en autonomie, et n'ont plus besoin de nous, ce qui est une bonne nouvelle pour l'accès à la scolarisation.



### Aller vers des activités ouvertes à tou.tes

Au-delà de la scolarisation nous souhaitons accompagner l'épanouissement de l'enfant et de sa famille quelles que soient leurs conditions de vie actuelles. Pour cela nous veillons à rejoindre avec les enfants et leurs familles des activités proposées à tous.tes par des structures ou associations culturelles, sportives, ou d'Éducation Populaire.

Depuis 4 ans, chaque année des enfants et des jeunes peuvent ainsi rejoindre des propositions de scoutisme grâce au soutien du groupe Scouts et Guides de France de Charpennes et de celui de Bron aussi cette année.

Nous aimons participer ensemble à des temps festifs ou des sorties culturelles : une occasion de tisser du lien en dehors du lieu de vie, avec d'autres que nous.



#### Le Festival des Pavés au mois d'octobre

Nous avons participé à la 11e édition du Festival des Pavés, un festival des Arts de la Rue, spécialisé dans les esthétiques musicales et déambulatoires qui a lieu chaque année à Lyon. Au programme : initiations musicales, grands jeux d'extérieur et atelier peinture. Une bouffée d'oxygène pour les 7 familles présentes ce jourlà dans un temps convivial ouvert à tous.tes.

La découverte de grands jeux en bois a marqué certain.e.s et a lancé l'idée de construire dans l'année un billard Japonais et un jeu de Passe-Trappe.

#### Le Karnaval Solidaire au mois d'avril

C.L.A.S.S.E.S. a été choisie par l'équipe organisatrice du Karnaval Solidaire comme partenaire de l'édition 2025. Ce Festival est organisé par une association étudiante de l'INSA de Lyon qui propose sur 5 jours une programmation musicale et des conférences.

Nous avons animé, le lundi une intervention présentant nos actions notamment celles menées sur un des lieux de vie à deux pas du campus. Et le samedi nous étions nombreux.ses de l'école Gilibert et de la rue de Gerland



sous le soleil sur la pelouse de l'INSA pour parler de C.L.A.S.S.E.S. avec les festivaliers et proposer un atelier peinture. Un temps en famille apprécié par les mamans qui ont pu discuter pendant que les enfants peignaient ou s'initiaient au jonglage. Et les bénéfices du Festival vont pouvoir nous permettre de financer des projets avec les familles dans les mois qui viennent : Merci aux étudiant.es mobilisé.es!

#### Les vacances scolaires

Nous profitons des vacances scolaires pour proposer des activités culturelles et de découvertes de la ville parfois à l'initiative des familles elles-mêmes! Au mois de février, nous étions une quinzaine au Musée des Confluences à la découverte de l'exposition retraçant le grand récit de

l'humanité avec des familles ayant habité sous tente quatre mois en face du Musée.<sup>20</sup>



En avril, suite à la proposition d'une des mamans, nous sommes allé.e.s avec le même groupe nous au zoo du parc de la Tête d'Or. Une sortie sous le soleil très apprécié à la rencontre des girafes, buffles et flamants roses du parc.



Nous avons également participé avec des familles à différentes activités proposé quartier pendant les vacances scolaires : sortie au centre social et organisation d'un concert d'une famille musicienne de retour d'un tour d'Europe en lien avec le centre social de Gerland tout près du lieu de vie des familles, atelier de peinture.



# **A**VEC LES **JEUNES** PAS À PAS VERS L'AVENIR

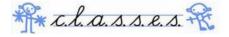
Les dernières années à C.L.A.S.S.E.S. ont montré que le travail de médiation scolaire progresse avec des familles plus autonomes sur la scolarisation de leurs enfants. Reste difficile, l'entrée au collège pour des jeunes qui doivent se réadapter à une nouvelle école, une organisation plus complexe des cours et un suivi moins individualisé. Le décrochage scolaire à partir de cet âge est fréquent et une seule année accordée en UPE2A (classe pour élève allophone) n'est pas suffisante pour leur permettre de raccrocher sérieusement à leur groupe d'âge.

Les dernières expérimentations à C.L.A.S.S.E.S. ont montré que très peu de dispositifs dédiés aux jeunes décrocheur.euse.s ou aux jeunes sans formation leur sont ouverts : niveau scolaire insuffisant, manque de souplesse, besoin d'une maîtrise des codes professionnels, nécessité d'avoir un projet professionnel défini... Autant de freins qui ne permettent pas aux jeunes que nous connaissons d'accéder à la formation.

En décrochage scolaire, Anna, 16 ans, a exprimé son souhait d'arrêter l'école. Soumise à l'obligation de formation jusqu'à 18 ans, nous l'avons accompagnée dans la recherche d'une orientation plus adaptée. Après avoir travaillé son CV et démarché pendant plusieurs semaines des employeurs, elle a décroché un stage dans un foodtruck avec l'association Le Prado Itinéraire. Nous y sommes allées ensemble le premier jour et elle a ensuite très rapidement pris ses marques. Le bilan fut très positif: proactive et rapide à apprendre, Anna souhaite poursuivre en restauration. Le CAP étant trop exigeant à ce stade, un titre professionnel en alternance serait plus adapté, sous réserve de trouver un employeur et continuer un suivi sur les premières semaines de travail. Aujourd'hui, elle poursuit activement ses démarches de recherche avec notre soutien dans l'espoir de décrocher un futur contrat.

La mission jeunes lancée en septembre 2024, vient renforcer la présence auprès des 12-18 ans, les accompagner dans leur orientation et leur permettre d'accéder à une formation. Sur l'année scolaire 2024-2025, C.L.A.S.S.E.S. a accompagné une quarantaine de jeunes.

<sup>20</sup> Si vous voulez en savoir plus, le magazine travaillé par les jeunes de Gerland est accessible en ligne à partir de la page d'accueil de notre site <a href="www.notreplatz@classes-asso.org">www.notreplatz@classes-asso.org</a>



• Se connaître et identifier des métiers qui les intéressent.

Pour guider les jeunes nous avons pris le temps en individuel de présenter des métiers et filières existantes sur la métropole accessibleS en fonction du niveau.

 Maîtriser des codes professionnels et construire un projet professionnel.



Nous accompagnons sur les CV et lettres de motivation, première étape dans la réflexion sur le projet professionnel. Les jeunes se sont également entraîné.e.s sur leur discours et posture face aux professionnels avec des jeux de rôle.

Recherche d'un stage ou d'une alternance.

Nous sommes allé.es avec les jeunes à la rencontre de professionnel.les pour demander des stages, ou des alternances et les avons accompagné.e.s tout au long de leur expérience avec les professionnel.les.

Tout ce travail en réseau avec différentes structures a pu se faire grâce a un maillage partenarial établi au début de la mission jeunes. Nous avons travaillé avec le Prado Itinéraire, le projet "réussir ensemble" d'ATD Quart Monde et les Apprentis d'Auteuil sur la question des stages et de l'immersion professionnelle. Nous étions également en relation avec des centres de formation comme la SEPR<sup>21</sup>, l'AFPA<sup>22</sup> ou l'Institut des Métiers Network pour accompagner en CAP titre professionnel. Et enfin nous accompagnons les jeunes dans leurs démarches d'insertion en lien avec les acteurs institutionnels comme les Missions Locales.



À côté de l'accompagnement individuel, nous avons proposé des temps de rencontre collectifs pour les jeunes afin qu'iels puissent s'impliquer dans un projet valorisant qu'iels soient au collège, décrocheur.euse.s ou sans formation. Le projet collectif s'est construit autour de la réalisation d'un film sur les métiers, dans le cadre du concours « *Je filme le métier qui me plaît* ». Une occasion de redonner confiance, travailler l'expression orale et découvrir concrètement des professions.

# 'La vie de nos rêves"



200m sur











15 jeunes accompagné·e·s par C.L.A.S.S.E.S. ont réalisé un film sur les métiers avec le soutien de Julien, cinéaste professionnel. Ils et elles ont découvert quatre professions (infirmier·ère, mécanicien·ne, épicier·ère, esthéticienne) et participé à toutes les étapes de création : interviews, tournage, mise en scène, ainsi qu'à l'ajout de danse et musique : une expérience enrichissante qui allie

découverte professionnelle et expression artistique.

<sup>21</sup> Depuis 160 ans, la SEPR forme des milliers d'apprenants à acquérir un savoir-faire et à se préparer au monde du travail (source SEPR l'école des métiers)

<sup>22</sup> l'AFPA contribue au sein du service public de l'emploi à la formation et à la qualification des personnes les plus éloignées de l'emploi et à leur insertion sociale et professionnelle (source travail-emploi.gouv.fr)

# Le travail d'orientation

Un atelier collectif de recherche de stage a été mis en place pour accompagner les jeunes de 3e dans leur recherche de stage d'observation, favorisant leur projection dans un futur métier.

Des visites de portes ouvertes dans plusieurs centres de formation ont également été organisées, leur permettant de découvrir concrètement des filières, des métiers et de construire progressivement leur projet professionnel.



# AGIR AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES

Aux côtés des familles nous constatons régulièrement des incompréhensions dans le dialogue avec l'École, mais aussi les institutions d'accompagnement social, les mairies,... Pour faire bouger ces lignes-là depuis maintenant de nombreuses années, C.L.A.S.S.E.S. suscite et anime des temps de croisement entre parents et professionnel.les. Cette année ce travail s'est enrichi d'une mise en forme de la démarche de ce travail au long cours...

### Les intervenant.es

Tout cela ne peut se faire qu'avec l'investissement régulier de parents. Le groupe évolue au gré de l'histoire de chacun.e et des rencontres que nous faisons dans le cadre de la médiation scolaire :

Des nouvelles et nouveau : deux mères de familles rencontrées autour de la place Carnot et de l'hébergement par Jamais Sans Toit à l'école Gilibert nous ont rejoint ce printemps, ainsi qu'un père de famille du quartier de Gerland.

Des ancien.nes qui passent le relais : une femme connue il y a longtemps par Henri nous a rejoint cet automne. Sa contribution a été importante lors de la formation à l'ARFRIPS<sup>23</sup> en décembre et le travail sur l'article de la revue Agencements. Mais son travail rendait difficile pour elle la participation dans la durée. Une mère de famille que nous connaissions depuis le squat de Feyzin (2020) est rentrée en Roumanie pour raisons familiales.

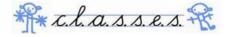
À noter cette année, que la plupart des parents ont un enfant qui participe aux rencontres des jeunes les mercredis (projet film et maintenant préparation de l'AG).

Pour respecter au mieux et le droit du travail et l'intérêt des parents, une rémunération reconnaît de façon officielle que nous sommes ensemble au travail. Le cadre contractuel a été modifié cette année pour s'ajuster au mieux à des situations administratives complexes. Nous nous sommes rapproché.es d'un groupe de travail piloté par la FAS<sup>24</sup> pour croiser avec d'autres assos concernées sur ces questions de la rémunération de temps de travail ponctuels.

# Une méthode et des outils qui s'affinent...

Dans nos temps réguliers de préparation, nous avons travaillé sur une situation de "Commission Enfance<sup>25</sup>". Nous avions déjà abordé le sujet de ces démarches de "Protection de l'Enfance" par

<sup>25</sup> convocation d'une famille dans le cadre d'une réunion organisée par les services sociaux, à laquelle participent travailleurs sociaux, médecin de PMI...



<sup>23</sup> l'ARFRIPS est un organisme de formation aux métiers du travail social

<sup>24</sup> Fédération des acteurs de la solidarité

le biais du courrier de convocation (terrorisant pour les familles) : des sujets douloureux sur lesquels le dialogue avec les professionnel.les est important mais subtil à mettre en oeuvre.

Là nous avons, par le biais d'une mise en situation, pu décrire de façon très fine la réunion de la Commission elle-même :

- dans un temps de préparation entre nous
- puis dans la journée de formation de décembre à l'ARFRIPS: avec les étudiant.es les rôles s'inversaient: nous tenions les rôles des travailleurs sociaux, médecin de PMI et une étudiante celui du parent. Cela a permis aux étudiantes de repérer combien la situation était en soi suffisamment stressante pour pousser le parent "à la faute", à dire des "bêtises" et donc à devenir suspect.

Ensuite, au printemps pour préparer les interventions prévues nous avons centré nos échanges sur l'École. Cela a débouché sur un premier échantillon de cartes thématiques sur le sujet<sup>26</sup>:

Comprendre l'école (qui sont les personnes qui y travaillent, les mots utilisés, les lieux dans lesquels les enfants passent leurs journées, les outils d'évaluation...), pouvoir rencontrer simplement les enseignant.es, se faire comprendre,... autant de sujets sur lesquels nous avons besoin de pouvoir travailler avec les professionnel.les de l'éducation mais aussi d'autres (orthophonistes, infirmières...).

Une occasion de partager entre parents la douleur de voir nos enfants parler français entre eux et perdre leur maîtrise de leur langue d'origine. La communication parents/enfants devient plus difficile et alors comment comprendre ce qui se passe à l'école si je ne parle pas bien français et que mon enfant ne peut me l'expliquer qu'en français?

# Des pratiques à partager, mais comment?

Nous avons poursuivi le travail de formulation de nos pratiques de croisements initié en juin juillet 2024 aux Fabriques de Sociologie (Paris 8)<sup>27</sup> puis à la rencontre nationale du CNDH Romeurope<sup>28</sup>.

Fin décembre nous avons organisé une journée de rencontres avec des professionnel.les à qui nous avons présenté notre travail pour susciter questions, demandes de précisions. L'objectif était de nous permettre d'expliquer clairement le travail que réalisent les membres de C.L.A.S.S.E.S. pour susciter le dialogue entre parents et professionnel.le.s.



Une rencontre en petit comité le matin (avec une doctorante qui travaille sur ces sujets, la chargée de mission formation de la DIHAL, un consultant animateur de démarche de croisements habitants/professionnels) pour travailler en finesse notre présentation; puis une réunion plus large l'après midi avec formateurs.trices, chargée de mission du CASNAV, Assistante sociale de la maraude mixte,... pour tester cette présentation dans un groupe d'une douzaine de personnes.

<sup>26</sup> accessibles à partir de la page d'accueil de notre site www.notreplatz@classes-asso.org

<sup>27 &</sup>lt;u>les Fabriques de Sociologie</u> sont un réseau appuyé sur un Laboratoire de Paris 8 croisant chercheurs, praticiens de terrain, militants pour questionner, soutenir, faire connaître des pratiques qui renouvellent à la fois la façon de faire de la recherche et les pratiques de terrain.

<sup>28</sup> Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, : 50 associations et collectifs, qui ont pour objet commun le soutien et la défense des droits des personnes originaires d'Europe de l'Est, Roms ou présumées Roms, vivant en bidonville, squat ou autres lieux de survie en France. source : site CNDH)

Ces temps de travail nous ont permis de rédiger un article<sup>29</sup> à la demande de la revue Agencements.<sup>30</sup>

Cet article nous a servi de base pour une **intervention en janvier à la rencontre nationale des médiateurs scolaires organisée par la DIHAL** à Montpellier. Rencontre qui a semble-t-il donné envie à d'autres de travailler ce sujet de la participation.

Nous avons pu retravailler cette intervention avec des parents en vue de <u>la présentation</u><sup>31</sup> qui a eu lieu début mai à l'ARFRIPS devant des professionel.les du travail social.

### Des interventions

## auprès d'Éducateurs.trices spécialisé.es

La coopération avec l'ARFRIPS s'est poursuivie cette année :

Nous sommes intervenu.es en décembre sur le module *inter-culturalité* et à nouveau pour la journée sur les savoirs expérientiels (en avril).

Enfin début mai nous sommes intervenu.es dans le cadre d'une journée intitulée "le travail social dans ses marges" pour expliquer comment nous préparons, animons les journées de formation.



### auprès de lycéen.nes

Nous sommes intervenu.es sur la base de notre module de connaissance des conditions de vie des familles. auprès de deux groupes de lycéen.nes de première du lycée de l'Immaculée Conception à Villeurbanne.

### sur les questions de l'école



nous sommes intervenues pour la rencontre du 10 juin dans le cadre du projet <u>"l'école dont nous rêvons"</u>. Nous y avons animé un atelier à partir des réflexions des parents sur l'école.

et nous animerons en août un atelier qui se déroulera tout au long du <u>congrès de l'ICEM pédagogie freinet</u>.



<sup>31</sup> consultable en ligne : http://notreplatz.classes-asso.org/FS/ même si sans l'accompagnement à l'oral des parents, le document perd son relief!!!



<sup>29</sup> article disponible en ligne au téléchargement sur le site de Cairn.

<sup>30</sup> revue parue en avril 2025 <u>Agencements n°12 https://www.editionsducommun.org/collections/revueagencements</u>

# VIE DE L'ASSOCIATION

### Une démarche de restructuration de l'association

Un chantier mené cette année, avec l'accompagnement d'une intervenante extérieure : après un diagnostic en interne et auprès de partenaires, le travail s'est déroulé en groupe mixte salarié.e.s/bénévoles, d'octobre à juin.

#### Le point de départ

Une équipe de salarié.e.s qui s'étoffe et gagne en compétences.

Une gouvernance assurée par des bénévoles, qui n'arrivent pas à se renouveler et donc peinent à suivre le développement de l'association.

Un consensus sur les valeurs portées par l'association et sur son projet associatif.

#### Les envies

Trouver un mode de travail collectif salarié.e.s/bénévoles efficace, où chacun.e trouve sa place

#### Le projet qui sera expérimenté dès septembre 2025

Le maintien du statut associatif avec C.A. et bureau, qui travailleront davantage avec les salarié.e.s.

Deux groupes de travail mixtes salarié.e.s/bénévoles : le « cercle opérationnel » et le « cercle support ».

Des salarié.e.s qui prennent en charge des missions jusqu'à présent mal assurées, côté terrain comme côté gouvernance

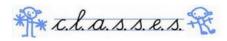
# Et des perspectives pour l'année à venir

Avec l'installation cette année dans des locaux permanents à la Maison de l'Hospitalité, et la restructuration qui va se mettre en place, nous serons prêts en 2026 pour fêter les 20 ans de l'association!

Les besoins en médiation scolaire seront toujours là, la grande précarité et le sans-abrisme aussi, à nous d'être créatifs pour accompagner au mieux les familles dans leurs parcours,

car les familles ne baissent pas les bras.

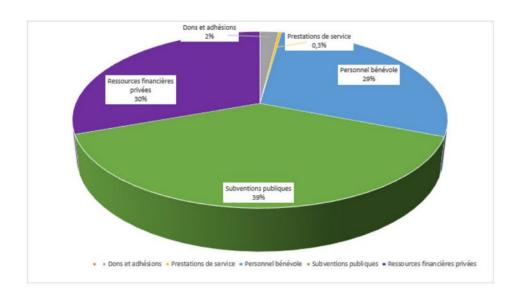




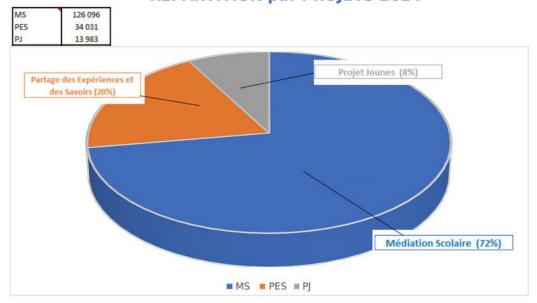
# ANNEXE: RAPPORT FINANCIER

#### **REPARTITION DES RESSOURCES 2024**

Dons et adhésions	5 334
Prestations de service	809
Personnel bénévole	80 000
Subventions publiques	107 291
Ressources financières privées	85 000



### **REPARTITION par PROJETS 2024**



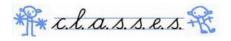
COMPTE RESULTAT C.L.A.S.S.E.S 2024	2024	2023	Terieties X
Produits			
Dons, adhésions	5 3 3 4	7 922	-33%
Prestation de service (formation)	809	1396	-42%
Subventions (public)	107 291	107 690	
Subventions (privé)	85 000	93 865	
Utilisation des fonds dédiés	42 882	20 157	113%
Transfert de charge	190		
Autres produits		4	-100%
Total produits d'exploitation	241 506	231 034	5%
Produits financiers	1990	813	145%
TOTAL PRODUITS	243 496	231 847	5%

Charges			
60 - Achats	2 321	1 195	94%
Achats activités	1469	836	76%
Fournitures	852	359	137%
61 – Services extérieurs	4 859	4 549	7%
Locations	4 799	3 645	32%
Assurance		844	-100%
Documentation	60	60	0%
62 - Autres services extérieurs	15 315	140 053	-89%
Rémunération intermédiaires et honoraires	11 220	132 083	-92%
Déplacements, missions	3 510	7 297	-52%
Services bancaires, autres services	585	673	-13%
64 - Salaires et charges sociales	151 615	15 500	878%
Salaires	113 369	9 897	1045%
Charges sociales	38 246	5 603	583%
68 – Reports en fonds dédiés	60 000	59 146	1%
Autres charges	17	7	143%
TOTAL CHARGES	234 127	220 450	62
	0.000	44 007	

	2024	2023
Rémunérations intermé- diaires et honoraires portage Rémunération des person-		129 211
nels +charges	151 615	15 500
Rémunération	151 615	144 711

BILAN C.L.A.S.S.E.S 2024	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF	213 738	223 916
Immobilisations Créances Disponibilités Charges constatées d'avance	0 110 343 102 632 763	0 167 235 56 681
PASSIF	213 738	223 915
Fonds propres Fonds dédiés Dettes	48 056 94 311 71 371	38 687 77 193 108 035

Subventions	2024	2023
Subventions publiques	107 291	107 690
DIHAL-DDETS	99 291	104 990
Métropole	8 000	2 700
Ville de Lyon		
Contributions financières privées	85 000	93 865
Action Education (ex Aide et Action)	15 000	22 215
Fondation de France	60 000	50 000
Fondation Abbé Pierre	10 000	21650





c/o Ligue des Droits de l'Homme 34 cours de Verdun 69002 Lyon

<u>contact@classes-asso.org</u> / www.notreplatz@classes-asso.org présidente Blandine Billaux (06 80 71 32 96)

#### mediateur@classes-asso.org

Sarah Eckert (06 16 74 04 97) , Bianca Tersanschi (07 72 43 95 15), Maelys Garcia (06 74 08 24 16)

pour les jeunes : clotilde.fournial@classes-asso.org (07 61 42 22 17)

agirensemble@classes-asso.org Jacques Miquey (07 55 90 96 46)

En complément du rapport papier

vous trouverez des documents, images, vidéos évoqués dans le document

en accès possible sur la page d'accueil de notre site www.notreplatz.classes-asso.org

ou ce lien